

Détecteur de fumée

Notice d'utilisation

no-598002-2-daaF2106



Présentation

Ce détecteur photoélectrique permet de détecter les particules de fumée. La technologie utilisée pour traiter le signal photoélectrique permet d'éviter les fausses alarmes pouvant être causées par la poussière, les insectes ou encore la lumière. Cet appareil permet de prévenir les occupants de quitter l'habitation en cas d'incendie en émettant un signal sonore puissant.

Attention : Ce détecteur a été conçu pour une utilisation domestique uniquement, il ne peut en aucun cas être utilisé dans les couloirs, caves, ou autres sous-sols d'immeubles collectifs (composés de plusieurs habitations). Il ne peut également être utilisé pour des entreprises, commerces, usines ... qui requièrent des équipements spécifiques.

Consignes de sécurité

- Installez le détecteur au centre du plafond (de préférence)
- Faites un test hebdomadaire, en appuyant sur le bouton
- Remplacez la pile lorsque le détecteur émet des bips toutes les 20 secondes et que le voyant clignote.
- Le détecteur de fumée est destiné à prévenir les occupants d'une habitation d'un dégagement de fumée, il n'évite en aucun cas les incendies.
- une protection efficace nécessite plusieurs détecteurs de fumée.

Positionnement

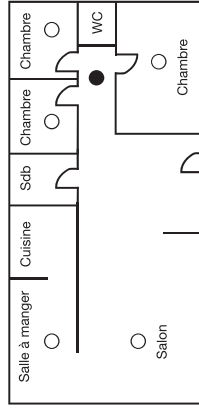
Parce qu'il est nécessaire qu'une quantité suffisante de fumée entre dans la chambre de détection de l'appareil, le détecteur doit être installé à moins de 7,5 mètres de la zone à risque (poêle à bois, cheminée...). Le détecteur doit être placé de manière à ce qu'il soit entendu de n'importe quelle pièce de l'habitation afin de prévenir et de faire évacuer toutes les personnes présentes le plus rapidement possible.

Il est possible d'installer plusieurs détecteurs de fumée de manière à optimiser la sécurité. Pour une sécurité maximum, vous pouvez installer un détecteur dans toutes les pièces de la maison (sauf salles de bains et cuisines).

Positions recommandées :

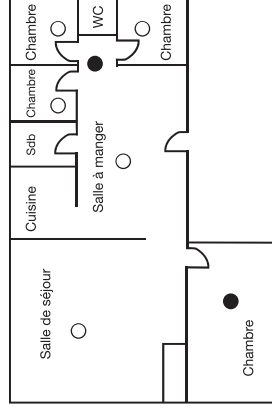
- **Protection minimum**
- 1 détecteur par étage
- 1 détecteur par zone de nuit (à moins de 3m des chambres)
- 1 détecteur tous les 7,5 mètres
- **Protection maximum**
- 1 détecteur par pièce (sauf salles de bains et cuisines)

Schéma 1 : Habitation (plain-pied / 1 zone de nuit)



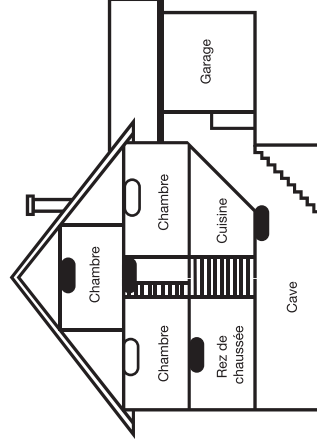
- Positionnement détecteur sécurité minimum
- Positionnement détecteur sécurité maximum

Schéma 2 : Habitation (plain-pied / 2 zones de nuit)



- Positionnement détecteur sécurité minimum
- Positionnement détecteur sécurité maximum

Schéma 3 : Habitation (plusieurs étages)



- Positionnement détecteur sécurité minimum
- Positionnement détecteur sécurité maximum

- Installez le détecteur de la cave au bas de la cage d'escalier
- Installez le détecteur situé entre le rez de chaussée et le premier étage au sommet de la cage d'escalier.
- Installez si possible, les détecteurs, au centre du plafond.
- Si le montage au centre du plafond n'est pas possible, positionnez-le à 10 cm minimum de l'angle (voir schéma 4).
- Si le montage au plafond est impossible, vous pouvez le fixer sur l'un des murs à environ 10 à 15 cm du plafond (voir schéma 4).
- Si votre plafond est particulier (sous-pentes...), vous pouvez placer le détecteur à environ 0,9 mètre du sommet (mesure horizontale) (voir schéma 5).

Schéma 4 : Montage plafond ou mur

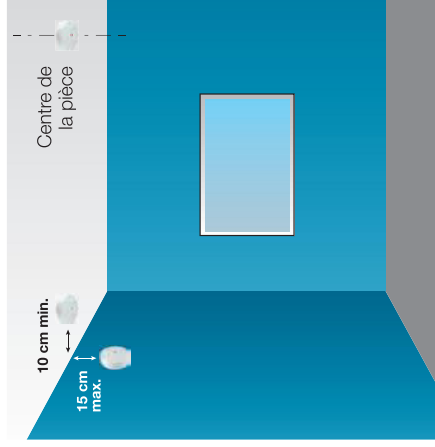
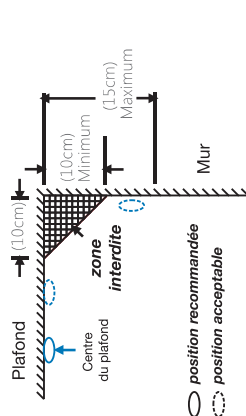


Schéma 5 : Montage en sous-pentes

Emplacements à éviter

Il est recommandé de ne pas installer le détecteur de fumée :

- **Salles d'eau**
Dans les salles de bains, salles de douches, cuisines... où l'appareil pourrait être déclenché par de la vapeur d'eau ou de la condensation.
- **Garage**
Dans un garage pour éviter tout déclenchement pouvant être causé par des émanations (gaz d'échappement...).

- Greniers

Dans des endroits sujets à de forts changements de température (inférieur à 4 ou supérieur à 40°C).

- Surfaces à température différente

Sur des surfaces où la température peut être différente du reste de la pièce (exemple : trappe, mur non isolé...). La différence de température peut empêcher la fumée d'atteindre l'appareil.

- Près de sources de chaleur ou de froid

Près de radiateurs, fenêtres, bouches d'aération, climatisation...

- Endroits trop sales

Dans des endroits poussiéreux qui pourraient rendre l'appareil trop sensible et ainsi générer de fausses alarmes.

- Près de luminaires, ventilateurs ou tubes fluorescents.

Ces objets peuvent empêcher la fumée de pénétrer dans le détecteur ou encore générer des interférences pouvant gêner le fonctionnement de l'appareil.

Fausse alarmes

Si l'alarme se déclenche alors qu'aucune fumée n'est dégagée, qu'aucun bruit, chaleur ou odeur n'est ressentie, pensez tout d'abord à mettre votre famille à l'abri avant de chercher la cause du déclenchement.

Vérifier chaque pièce de l'habitation avec soin (un feu peu couvrir quelquepart).

Vérifiez si aucune fumée (vapeur de cuisson, émanation...) n'a pu être aspirée vers le détecteur de fumée.

En cas de fausse alarme, il est peut être préférable de déplacer le détecteur.

Attention : ne pas retirer la pile en cas d'alarme. Ouvrez une fenêtre près du détecteur pour évacuer la fumée. L'alarme se coupera une fois que le niveau de détection sera revenu à la normale.

Ne restez pas à proximité du détecteur lorsque l'alarme retentit. Une écoute prolongée du signal d'alarme (très puissant) peut être dangereux pour votre audition.

Description

Une fois bien positionnés, la pile et son connecteur ne doivent pas dépasser pour pouvoir fixer le détecteur sur son socle.

Sirène



Voyant / Bouton TEST

Mise en place de la pile

- 1) Retirez la patte de fixation du détecteur en la faisant pivoter d'un quart de tour



- 2) Connectez la pile 9 Volts en respectant la polarité



- 3) Insérez la pile en veillant à bien placer le connecteur et les fils dans leur logement



Remplacement de la pile

Lorsque la pile est usée, le détecteur émet des bips à interval régulier (toutes les 30-40 secondes) et le voyant clignote. Ce détecteur est prévu pour fonctionner dans cet état pendant plusieurs jours afin de vous avertir de l'usure de la pile.

- 1) Démontez le détecteur (tourner le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
- 2) Retirez le détecteur de sa plaque de fixation
- 3) Déconnectez et retirez la pile usée
- 4) Connectez et mettez en place la nouvelle pile (pile conseillée : 9 Volts type 6F22 ou 6LR11 : PAKKO, DURACELL, ENERGIZER, VARTA...)
- 5) Remontez le détecteur sur son support
- 6) Appuyez sur le bouton «TEST», jusqu'à ce que le bip retentisse pour tester la pile.

Recyclage des piles

Ne jetez pas les piles usagées avec vos déchets ménagers, mais dans les bacs de recyclage prévus à cet effet.



Test

Testez régulièrement (toutes les semaines) le détecteur en appuyant sur le bouton «TEST», jusqu'à ce que le bip retentisse. Ce test ne prend que quelques secondes et permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil.

Attention : Ne pas utiliser de flamme pour tester le détecteur. Vous pourriez endommager l'appareil ou encore créer un incendie. Toutes les fonctionnalités de l'appareil sont testées lorsque vous appuyez sur le bouton test.

Nettoyage

Utilisez un chiffon ou un aspirateur pour supprimer les poussières sur le détecteur. Ne jamais utiliser d'eau, de nettoyeur ou de détergeant.

Résolution des problèmes

Problème	Cause	Solution
L'appareil ne réagit pas lorsque l'on appuie sur le bouton TEST	Pile mal installée	Installez la pile en suivant les recommandations de cette notice
Un bip retentit et un signal lumineux sont émis toutes les 30 à 40 s	Pile trop faible	Remplacez la pile en suivant les recommandations de cette notice

Caractéristiques

Alimentation : Pile 9 V (6F22)

Fréquence voyant mode pile faible : toutes les 30/40s (pour 30 jours)

Volume : ≥ 85 dB (à 3 m)

Type de capteur : Diode infrarouge photoélectrique

Température de fonctionnement : 0 à + 50°C

Taux d'humidité de l'air : entre 10 et 90 %

Dimensions : 107 x 35 mm

Garantie

Nous accordons une garantie dans le cadre des stipulations légales. En cas de défaillance, veuillez contacter notre service après vente.

En aucun cas, SEDEA ne pourra être reconnue responsable des pertes ou dommages matériels ou immatériels issus de la défaillance du détecteur.

Recyclage de l'appareil

Dans le but de réduire le plus possible, l'élimination des déchets électriques et électroniques, ne pas jeter cet appareil en fin de vie avec les autres déchets municipaux non triés, mais dans un centre de recyclage.



Déclaration de conformité

Par la présente, SEDEA déclare que cet appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes des directives européennes en vigueur par application de la norme EN14604.

La déclaration de conformité peut être consultée sur notre site internet en saisissant la référence du produit dans la barre de recherche de notre support technique : <https://www.sedeas-pro.fr/support-technique/>



Contacts

Email : client@sedeas.fr
Site internet : www.sedeas.fr

Adresse

Importé par SEDEA
Parc d'activités du mélaniois
rue des saules CS80468
59814 LESQUIN cedex



Pour en savoir plus :
www.quefairedemesdechets.fr

Déclaration à l'assureur LOI n° 2010-238 du 9 mars 2010

Obligation d'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation

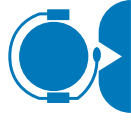
Art. L. 129-8 : Le propriétaire d'un logement installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé.

Le propriétaire du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Le modèle d'attestation est ainsi rédigé :

Je soussigné
(nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n°
(numéro de contrat de l'assuré) atteste avoir installé détecteur(s) de fumée normalisé au :
.....
(adresse de l'assuré) conforme à la norme CE EN 14 604.

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques techniques sans préavis. Tous droits de reproduction réservés textes, photos et illustrations.



HOTLINE
03 20 96 59 91